



Genève, le 10 juin 2008

25 rue des Gares, 1211 GENÈVE 2

Tél: +41 22 740 07 40 • info@solidarites.ch

www.solidarites.ch

AUX MÉDIAS GENEVOIS

Communiqué de presse

**PAS UN SEUL NOUVEAU RÉACTEUR ATOMIQUE EN SUISSE !
Genève et ses habitant-e-s doivent s'engager !**

Face à l'annonce du dépôt par ATEL d'une demande d'autorisation pour une nouvelle centrale nucléaire sur le site de Gösgen, et à celles qui vont suivre de la part d'autres exploitants, solidaritésS:

- Rappelle que notre mouvement adhère pleinement aux objectifs de l'article «antinucléaire» (160 E) de la Constitution genevoise et à la politique énergétique qu'il implique «*fondée sur la conservation de l'énergie, le développement prioritaire des énergies renouvelables et le respect de l'environnement.*» Cette politique est incompatible avec la relance du nucléaire et les risques majeurs auquel il soumet les populations et les générations futures (risque d'accident majeur, problème insoluble des déchets radioactifs.) Par ailleurs la perspective illusoire d'un, deux, trois... de nombreux réacteurs atomiques en plus d'ici une quinzaine d'années est - dès aujourd'hui - un outil pour ceux qui refusent le tournant énergétique radical nécessaire en direction d'un approvisionnement à 100% renouvelable, avec les mesures sérieuses de politique énergétique qu'il exige, pour faire face à la crise climatique.
- Souligne que l'article constitutionnel cité ci-dessus (160 E) fait obligation aux autorités genevoise de «*s'opposer par tous les moyens juridiques et politiques à l'installation de centrales nucléaires sur le territoire du canton et au voisinage de celui-ci*». Face au risque nucléaire, le voisinage de Genève, comprend l'ensemble des sites visés par d'éventuels nouveaux réacteurs atomiques dans ce pays, comme il comprenait à l'époque le site du surgénérateur français à Creys-Malville contre lequel la Ville et le Canton se sont engagés en relayant l'opposition populaire.

En conséquence, notre mouvement:

- appelle les habitant-e-s du Canton à se mobiliser dès aujourd'hui contre la relance du nucléaire en Suisse, en s'engageant notamment aux côtés de l'association antinucléaire ContrAtom.
- annonce qu'il participera au lancement du référendum fédéral le moment venu, contre l'autorisation de la nouvelle centrale projetée par ATEL.
- invite fermement toutes les autorités genevoises, communales, comme cantonales à faire de même prendre position dès aujourd'hui contre ce projet, comme la constitution genevoise le demande. Ceci, notamment en mandatant leurs représentants au Conseil d'administration des SIG, pour qu'ils s'assurent que cette entreprise des collectivités publiques genevoises, ne soit pas associée - ni directement, ni indirectement (via EOS par exemple) - à ce projet, et qu'au contraire son opposition à celui-ci soit explicite.

Pour solidaritésS. •GE:

Pierre VANEK
(079 664 74 44)